

Participation de partenaires provenant de multiples segments afin d'accroître les occasions d'activité physique pour les mères et leur famille

L'augmentation des occasions d'activité physique pour les mères est une responsabilité collective pour tous les partenaires. La création d'un vaste réseau de partenaires aura plus de conséquences favorables, car le partenariat permet à des groupes de travailler ensemble pour les gens de leur communauté. Vous aurez ainsi accès à plus de ressources, à une expertise variée et à un réseau diversifié qui vous permettront de partager et d'échanger vos initiatives avec les autres.

Qui sont vos partenaires?

Partenaires d'accès

Les partenaires d'accès peuvent vous aider à communiquer avec des mères (ce qui vous permettra de cibler vos programmes) et à accéder aux services requis pour faciliter leur participation (garde d'enfants, transport). Ce partenariat vous permet de conscientiser un plus grand nombre de femmes sur l'importance de l'activité physique et sur les occasions qui sont offertes dans votre communauté tout en contribuant à éliminer les obstacles à la participation.

Voici des exemples de partenaires d'accès : les lieux de travail; les associations de femmes; les cliniques pédiatriques; les garderies; les écoles; les pharmacies, les épicerie, les bureaux de professionnels de la santé (p.ex., médecins ou physiothérapeutes); les centres pour les femmes et les centres d'hébergement; les centres de formation aux adultes; les associations communautaires; les regroupements confessionnels; etc.

Les partenaires de soutien

Ces partenaires donnent un soutien aux groupes et aux organisations qui offrent des programmes d'activité physique ou des services. Travailler en collaboration avec des partenaires de soutien vous permettra de tirer profit de leur expertise ou de leur cordialité afin d'en maximiser les ressources.

Exemples de partenaires de soutien :

- **Affaires** - financier ou autre type de soutien par le don de marchandise, l'octroi de main d'œuvre, d'installations, de services de garde ou de commandites.
- **Écoles, églises, bureaux, bases militaires, centres commerciaux, etc.** - accès aux gymnases, aux centres de conditionnement physique, aux terrains jeux, aux parcs, aux garderies, à des endroits pour marcher, etc.
- **Bibliothèques** - salles d'activités, programmes d'emprunt de podomètres, etc.
- **Subventions du gouvernement provincial/territorial/fédéral et des fondations** - subventions pour le développement de l'activité physique et du sport dans les communautés.
- **Organisations** - éducation ou entraînement par rapport à différentes conditions de santé (dépression postpartum, etc.) ou à des questions sociales (revenu faible, questions culturelles, etc.).
- **Professionnels de la santé** - recommandations pour l'activité physique (p.ex., médecins, santé publique) et la formation sur les techniques sécuritaires ou les adaptations (p.ex., physiothérapeutes, chiropraticiens).
- **Médias** - télévision, radio et imprimés afin de promouvoir, d'éduquer et de faire connaître les réalisations.

Partenaires de programmes

Ces derniers peuvent vous fournir des programmes d'activité physique ou des services. Travailler avec des partenaires de programmes vous permettra d'offrir un plus grand choix d'activité physique et de sports pour les mères et leur famille. Grâce à ces partenariats, vous pourrez aussi proposer des programmes différents simultanément (p. ex., un programme pour les mères et un autre pour les enfants) afin que les mères aient davantage de possibilités d'y participer.

Exemples de partenaires de programmes :

- **Organisations et associations** - elles offrent et gèrent des programmes d'activité physique, des événements ou des services à leurs membres, à leurs clients et au public en général (p. ex. : associations pour les maladies du cœur, églises, associations culturelles, YWCA, etc.).

- **Lieux de travail** - plusieurs lieux de travail ont des installations et des programmes pour faire de l'activité physique sur place.
- **Services municipaux/régionaux et de loisirs** - offrent des activités physiques et des programmes d'activités et en gèrent les installations.
- **Services municipaux/régionaux de la santé publique** - offrent des programmes d'activité physique.
- **Clubs d'entraînement privés** - offrent un accès pour les programmes d'activité physique aux membres, des installations, des entraîneurs privés, etc. (p.ex., GoodLife Fitness, Curves, centre de conditionnement physique privé, etc.).
- **Clubs sportifs et ligues sportives** - offrent à leurs membres, des occasions de faire du sport.
- **Services du gouvernement provincial/territorial/fédéral et des organismes sans but lucratif** - offrent des programmes et des ressources.

Travailler avec des partenaires

Le partenariat requiert du temps et ce n'est pas toujours facile. Il est donc préférable d'être flexible et ouvert à des idées nouvelles.

Les étapes pour bien commencer :

1. Développez une ébauche de votre plan d'affaire.
2. Faites un exercice de remue-méninges afin de déterminer qui seront vos partenaires : partenaire d'accès, de soutien, et de programmes. Il est préférable d'avoir un partenaire dans chacun des groupes. Il est également important d'avoir des partenaires qui incluent des mères et de consulter ces dernières dès le début du processus car elles pourraient vous suggérer d'autres partenaires.
3. Rencontrez individuellement chacun des partenaires afin de partager votre plan d'affaire. Dites-leur pourquoi leur participation est importante et quel est, à votre avis, le rôle qu'ils auront à jouer. Cet effort personnel sera apprécié.
4. Une fois que vous aurez déterminé qui seront vos partenaires, incluez-les dans l'élaboration du plan d'affaire, convoquez une réunion des partenaires afin de revoir le plan dans son ensemble et d'en commencer l'implantation.

Conseils pour un partenariat réussi

- Communiquez fréquemment avec vos partenaires et incluez-les afin qu'ils se sentent impliqués.
- Reconnaissez leur contribution et remerciez-les souvent.
- Soyez à l'affût de nouveaux partenaires. Encouragez vos partenaires existants à faire de même.
- Développez un partenariat avec les mères sur tous les aspects de vos initiatives, incluant les réunions avec des partenaires potentiels, afin de vous aider dans l'élaboration de votre plan; ce que les mères ont à dire sur la nécessité de s'impliquer aura une grande influence.

DÉC. 2011

L'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFA) Tél: 613-562-5667

Pour obtenir de plus amples informations sur le projet *Mères en mouvement*, communiquez avec l'ACAFA à caaws@caaws.ca ou consultez le site Web à www.caaws.ca/mothersinmotion/f/.

Ce projet a reçu l'appui de :

Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario



Canadian Association for the
Advancement of Women
and Sport and Physical Activity
Association canadienne pour
l'avancement des femmes
du sport et de l'activité physique

mères en mouvement